

# AAP Produits biosourcés & biotechnologies industrielles



## Les priorités thématiques



- L'élargissement des gisements de biomasse (mobilisation de nouvelles biomasses)



- Le développement (démonstrateur) de procédés de transformation de la biomasse ou de produits de première transformation et de produits biosourcés éco-conçus (nouvelles fonctionnalités, performances techniques supérieures, ou au moins équivalentes).



- L'accompagnement à la mise en œuvre à l'échelle industrielle d'unités de production de molécules biosourcées et leur transformation en molécules d'intérêt ou matériaux innovants à plus forte valeur ajoutée.

## Comment procéder ?

Les projets sont à déposer sur [l'espace intranet dédié de l'ADEME](#).

## Le calendrier

- Ouvert depuis le 14/01/2022
- Fera l'objet d'une relève tous les quatre mois à compter du 31/05/2022 à 15h00 et jusqu'au 15/01/2024 à 15h00



## Les projets éligibles

L'AAP cible les entreprises et organismes de recherche en mesure de faire émerger une offre française innovante sur les marchés nationaux et mondiaux.



**FRANCE  
CHIMIE**